

Agro 
Campus
Dijon

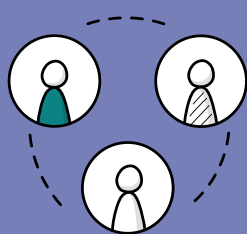
CFPPA Dijon
Quetigny



BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT



VOLUMES D'ACTIVITÉS

En moyenne, 120 stagiaires en formations longues
et plus de 750 en formations courtes chaque année.



DES SECTEURS QUI RECRUTENT

71,9 % des apprenants du CFPPA ont trouvé
un emploi dès leur sortie de formation en 2025-2026



ÉQUIPES À L'ÉCOUTE

Une équipe engagée dans la réussite de ses
apprenants, avec entretiens et bilans réguliers.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du BP REA est capable de gérer une entreprise agricole. Il est à la fois **manager** et **ouvrier hautement qualifié**, maîtrisant les techniques de production et de commercialisation. Il sait négocier des contrats avec ses **partenaires commerciaux** et peut s'orienter vers la transformation.

Il maîtrise également l'**agroéquipement**, les outils d'aide à la décision, ainsi que les technologies de l'information et de la communication.

Le BP REA ouvre droit aux aides à l'installation (DJA).

LES PRÉREQUIS

- Être âgé d'au moins **18 ans** et être **libre de tout engagement**.
- Faire valider votre projet professionnel lors d'un entretien de recrutement auprès de notre équipe et par un prescripteur.

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Fiche RNCP : 38093

Niveau de qualification : niveau 4

Date de début des parcours certifiants : 01-01-2024

Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2029

Certificateur : Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Souveraineté Alimentaire

QU'APPREND-ON EN BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE?

Le BP REA est un **diplôme de niveau 4**. Il vous permet d'acquérir les **connaissances nécessaires à la conduite technique et à la gestion d'une entreprise agricole**, en s'adaptant à votre projet professionnel.

- **Connaissances générales du monde agricole** : agronomie, sciences du vivant, agroécologie, sciences du sol, technologies de l'information et de la communication...
- **Capacités professionnelles** : piloter le système de production, assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise, commercialisation...
- **Compétences techniques** : conduire le processus de production dans l'agrosystème (PPAM, maraîchage, productions animales, productions végétales...).
- **Adaptation régionale (UCARE*)** : transformation alimentaire (apiculture, végétale, animale), activités de services (ferme pédagogique, écotourisme, chambre d'hôtes...), productions complémentaires (animales et végétales), agroéquipement, autoconstruction...

**Selon votre projet professionnel, nous pouvons vous proposer d'autres UCARE en mobilisant notre réseau national des CFPPA.*



À noter : Certains modules additionnels peuvent vous être proposés selon le parcours

COMMENT S'ORGANISE LA FORMATION ?

Le BP REA se déroule sur une année scolaire avec **1200 heures de formation** comprenant :

- **885 h en centre** soit 26 semaines
- **315 h en entreprise** soit 10 semaines

La formation en entreprise se déroule sur **5 périodes distinctes** permettant de répondre au parcours individualisé de chacun et à la saisonnalité du métier.

La formation est construite sous forme d'Unités Capitalisables (UC) et comprend :

- **5 UC** dont 1 faisant l'objet d'une VAA* (UC1 peut être validé par équivalence académique)
- **2 Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale et à l'Emploi (UCARE)**

**VAA : Validation des Acquis Académiques*



QUELS MÉTIERS ?

- Agriculteur / Agricultrice
- Éleveur / Éleveuse
- Gérant / Gérante d'exploitation agricole
- Producteur / Productrice
- Responsable d'élevage
- Chef / Cheffe de culture
- Chef / Cheffe de production agricole
- Salarié CUMA, GEIQ, ETA, privé

QUELLES POURSUITES D'ÉTUDES ?

- Certificat de spécialisation (ex : lait, élevage, agribio)
- BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise (ACSE)
- Licence Professionnelle



CONTENU DE LA FORMATION

Le diplôme Brevet Professionnel Agricole est délivré après l'obtention de 7 unités capitalisables évaluées via un plan d'évaluation reprenant les temps forts du métier.

Les épreuves sont validées par des entretiens d'explicitation reprenant des pratiques professionnelles. Des supports d'évaluations vous seront demandés pour appuyer vos entretiens.

Comprendre et analyser les différents types d'agriculture

- Agir en connaissance du monde agricole

Conduire des productions dans un système agro écologique combiné

- Combiner et mettre en œuvre des activités de production

Management et organisation du travail

- Déterminer son calendrier de travail et planifier la main d'œuvre correspondante

Comprendre les résultats de l'entreprise et optimiser ses choix

- Piloter un changement à partir d'un diagnostic d'entreprise

Mise en marché des produits et services de l'entreprise

- Réaliser son plan de marché

Développer son activité (au choix)

- Transformation / Activités de services / Production complémentaire

Optimiser ses choix (au choix)

- Agroéquipement / Adapter et réparer son matériel / auto-construction / Autres options envisageables après entretien



LES FINANCEMENTS :

La formation est financée par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté et le FSE.
En tant que demandeur d'emploi vous serez indemnisé par France Travail ou l'ASP.
En tant que salarié, votre formation peut être financée par les dispositifs CPF et Transition Professionnelle, renseignez-vous auprès de nos services.



SATISFACTION ET RÉUSSITE :

Sur notre site internet, agro-campus-dijon/cfppa-dijon-quetigny.fr ou en scannant le QR Code (l'ensemble des indicateurs sont accessibles sur simple demande) :





TECHNIQUES D'ENCADREMENT ET DE SUIVI, ET OBTENTION DU DIPLÔME

- Chacune des formations est suivie par un coordonnateur et une assistante de formation attitrés.
- Des entretiens et des bilans ont lieu régulièrement pour vous guider et vous accompagner dans vos démarches.
- Des visites et des appels téléphoniques en entreprise permettent de faire le lien pendant vos périodes de stage.
- Vos jours de présence sont comptabilisés par demi-journée ; un récapitulatif hebdomadaire est réalisé puis transmis au financeur.
- Trois entretiens jalonnent l'année pour faire le point sur l'avancement de votre projet professionnel et vous orienter.
- Un jury organisé par la DRAAF, constitué de professionnels et de formateurs d'autres CFPPA, se réunit en fin de formation pour étudier votre dossier et valider votre diplôme.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- En plus d'une équipe de formateurs expérimentés, un référent handicap peut être sollicité.
- Le centre dispose d'un ensemble d'ateliers pédagogiques adaptés à l'acquisition des compétences professionnelles propres à votre formation. Vous serez amené(e) à utiliser le pôle paysager, le pôle horticole, le tunnel de maçonnerie, l'atelier fer, la plateforme de manœuvre, ainsi que 5 hectares d'espaces verts supports des travaux pratiques.
- Notre établissement possède des aménagements spécifiques aux personnes à mobilité réduite.
- Un parcours individuel (FOAD) peut vous être proposé après un entretien préalable.
- Vos formateurs, en accord avec le coordonnateur, proposent différentes modalités pédagogiques adaptées aux compétences professionnelles et aux besoins de la formation (webinaire, atelier, possibilité de cours à distance...).
- Une salle de restauration est à votre disposition sur place, aux conditions précisées dans le livret d'accueil.

En cas d'intérêt, veuillez nous retourner le dossier de candidature complété, accompagné d'une lettre de motivation et d'un CV. Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.

Agro
Campus
Dijon
CFA Dijon
Quetigny



Le BP REA est mené en partenariat entre le CFPPA Dijon Quetigny, la Chambre d'Agriculture 21 et le CFA Dijon Quetigny

Agro
Campus
Dijon
CFPPA Dijon
Quetigny

NOS COORDONNÉES :



21 Bd Olivier de Serres - BP 42 - 21801 QUETIGNY



03 80 71 80 40



cfppa.dijon-quetigny@educagri.fr



Coordinateur de la formation : janie.guillaumot@educagri.fr

SCANNE
MOI



agro-campus-dijon.fr